

AVIS VOIRIE - DECHETTERIE

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets ménagers s'effectue tous les mercredis.

Pour que vos ordures soient ramassées elles doivent être sorties pour <u>o7hoo</u>.

En effet, il se peut que notre prestataire de service, pour des raisons de travaux ou autres, modifie son ordre de passage et par conséquent modifie son horaire habituel.

ADMINISTRATION COMMUNALE